



**PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
TENUE LES 23 ET 24 FÉVRIER 2011 À OTTAWA**

Présences :

<p>Membres de l'exécutif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Colinda Morin-Secord, présidente; • Christian Lévesque, Nord-Est de l'Ontario; • Dominique Pascal, Grand Nord de l'Ontario • Ginette Faubert, Sud Ouest; <p>Membre du personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liane Rollin, adjointe à la direction générale; 	<p>Membres du CA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Patrick Venne, Nouvel-Ontario; • Jacques Héroux, Est-Ontarien; • Olivier St-Maurice, Centre-Sud-Ouest • Ginette Huard-Watt, Centre-Est de l'Ontario; • Sébastien Villeneuve, Grandes-Rivières • Caroline Scott, Aurores Boréales;
---	--

Absences motivées :

<ul style="list-style-type: none"> • Luc Carrier, vice-président, Est de l'Ontario; • Joanne Rheault, Centre-Sud; • Lise C. Duhaime, Franco-Nord; • Serge Plouffe, directeur général.

MOT DE BIENVENUE

La présidente, Colinda Morin-Secord, souhaite la bienvenue à tous.

2010-11/017 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dûment faite par **GINETTE FAUBERT**, appuyée par **DOMINIQUE PASCALE**, il est résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

2010-11/018 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION ORDINAIRE TENUE LES 29 ET 30 SEPTEMBRE 2010 ET SUIVIS (s'il y a lieu)

Sur proposition dûment faite par **JACQUES HÉROUX**, appuyée par **SÉBASTIEN VILLENEUVE**, il est résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue les 29 et 30 septembre 2010 avec la modification suivante :

Dans la liste des présences, modifier le nom « Olivier St-Martin » par « Olivier St-Maurice ».

RAPPORT BUDGÉTAIRE

2010-11/019 Rapport mensuel des charges administratives

L'adjointe à la direction générale, Liane Rollin, présente le rapport mensuel des charges administratives au 31 janvier 2011.

Sur proposition dûment faite par **CHRISTIAN LÉVESQUE** appuyée par **GINETTE HUARD-WATT**, il est résolu unanimement de recevoir le rapport mensuel des charges administratives tel que présenté.

Rapport cumulatif des cotisations des régions

Liane présente le rapport des cotisations au 31 janvier 2011. Elle précise que tous les conseils ont transmis les paiements des cotisations pour la fin janvier 2011.

Information sur les directions et directions adjointes (membres et non-membres)

Liane présente un nouveau rapport intitulé « Information sur les directions et directions adjointes (membres et non-membres).

Elle précise que ce rapport servira à :

- identifier les personnes qui occupent un poste de direction et qui sont non-membres;
- pour quelles raisons elles ne sont pas membres de l'ADFO et
- le manque à gagner pour l'ADFO provinciale.

Donc, à la fin de janvier nous avons :

- 45 personnes qui ne sont pas membres puisqu'elles sont membres de l'AEFO;
- 5 anciennes directions qui ne veulent pas être membre;
- 9 directions qui n'ont jamais été membre et ne veulent pas l'être.

Rapport des nouveaux membres

Liane présente le rapport des nouveaux membres au 31 janvier 2011. Elle précise que depuis le 1^{er} septembre 2010, il y a eu 29 nouveaux membres, une réadhésion et cinq nouveaux membres associés.

Sur proposition dûment faite par **CHRISTIAN LÉVESQUE** appuyée par **GINETTE HUARD-WATT**, il est résolu unanimement d'approuver le rapport des nouveaux membres tel que présenté.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

2010-11/020 Adoption du modèle des Statuts des ADFO régionales

Colinda explique les raisons qui ont incité les membres du comité exécutif à créer un modèle des Statuts des ADFO régionales.

Comme la plupart des régions n'ont pas de Statuts, et avec les négociations qui seront faites dans le futur, il sera important que chaque région soit bien organisée, c'est-à-dire, avoir des Statuts en bonne et due forme. Dans la NPP 152, il est écrit que « *Les directions d'école et les directions adjointes auront le droit d'être représentées par leur association régionale* ».

Dans les Statuts proposés, il est spécifié que les directions et directions adjointes doivent être membre de l'ADFO provinciale avant de faire partie de son ADFO régionale. Cette spécification vient appuyer la négociation des directions et directions adjointes. Le Programme de conseils professionnels et de soutien juridique est destiné aux membres seulement.

Colinda précise que ces Statuts devront être approuvés par les membres de chaque région lors d'une Assemblée générale annuelle. Nous espérons que tout soit finalisé pour la nouvelle année, soit 2011-2012.

Une lettre, accompagnée des Statuts, sera envoyée aux présidences régionales avec une procédure à suivre.

Sur proposition dûment faite par **PATRICK VENNE**, appuyée par **OLIVIER ST-MAURICE**, il est résolu unanimement d'adopter le modèle des Statuts des ADFO régionales tel que présenté. Une copie de ces Statuts sera mise en annexe.

2010-11/021 Proposition de modifications aux Statuts et Règlements de l'ADFO provinciale

On présente les changements proposés aux Statuts et Règlements.

Sur proposition dûment faite par **GINETTE FAUBERT**, appuyée par **GINETTE HUARD-WATT**, il est résolu unanimement d'accepter toutes les modifications aux Statuts et Règlements de l'ADFO provinciale tels que présentés. Ces changements seront présentés à l'AGA extraordinaire prévue le mercredi 4 mai pour adoption. Une copie des Statuts et Règlements sera déposée sur le site de l'ADFO après l'AGA.

2010-11/022 Assemblée générale extraordinaire (AGE), le mercredi 4 mai 2011

Colinda rappelle aux membres que les élections prévues à l'AGA de l'automne dernier ont été reportées au printemps 2011. Lors de l'AGA, les membres ont accepté de reporter les élections. Ils ont constaté que la personne occupant le poste de « présidence temps plein » devait décider au moment de l'AGA, si elle voulait continuer pour une deuxième année même si elle venait tout juste de commencer sa première année comme présidente.

En reportant l'élection au mois de mai 2011, ceci donnera la chance à la personne qui occupe le poste de présidence temps plein, de savoir si oui ou non elle désire continuer et qu'en plus, si son conseil scolaire la libèrera pour une deuxième année. Cet état est le même pour la vice-présidence sauf que celle-ci n'a pas à obtenir un prêt de service de son conseil scolaire.

Colinda spécifie qu'étant donné que des changements seront apportés aux Statuts des ADFO régionales, nous profitons de cette AGE pour modifier les Statuts et Règlements de l'ADFO provinciale.

Selon l'article 7.1 des Statuts de l'ADFO provinciale, le conseil d'administration convoque l'Assemblée générale extraordinaire, détermine la date et le lieu. La date arrêtée est le 4 mai 2011. Cette assemblée se fera par téléconférence et les votes se feront par voie électronique « Survey Monkey ».

Les points à l'ordre du jour sont :

1. Mot de bienvenue de la présidente de l'ADFO, Colinda Morin-Secord
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Vérification du quorum – identification des délégués en ligne;
4. Rapport du président d'élections;
5. Élections (par Survey Monkey);
 - a. Présidence;
 - b. Vice-présidence.
6. Proposition d'amendements aux Statuts et Règlements.

Dates à respecter :

- Selon l'article 6.3 des Statuts, l'avis de convocation doit être envoyées aux membres **60 jours** avant la date de l'assemblée : **4 mai = 5 mars;**
- Selon l'article 14.1 des Statuts, toute modification proposée aux Règlements doivent être faits **45 jours** avant l'assemblée : **4 mai = 20 mars;**
- Selon l'article 4.2.1 des Règlements, ces propositions d'amendement doivent être disponible pour consultation, **30 jours** avant l'assemblée : **4 mai = 4 avril.**

Les ADFO régionales devront fournir à l'ADFO provinciale la liste des délégués et cela avant le 18 avril prochain.

L'avis de convocation sera transmis à tous les membres réguliers et associés avec un lien pour accéder aux divers documents pour l'AGE.

Sur proposition dûment faite par **DOMINIQUE PASCAL**, appuyée par **JACQUES HÉROUX**, il est résolu unanimement de convoquer une Assemblée générale extraordinaire, le mercredi 4 mai par téléconférence et de faire les élections par voie électronique « Survey Monkey ».

N.B. Lors de la vérification du procès-verbal avec Serge Plouffe, nous avons constaté que l'élection de la vice-présidence avait été omise. Nous avons donc corrigé l'ordre du jour pour refléter cette omission.

Calendrier des réunions du CA et CE 2011-2012

Liane présente le calendrier des réunions du CA et CE pour 2011-2012.

Colinda fait un tour de table, afin de vérifier si les changements proposés sont acceptables. Après ce tour de table, on constate que la plupart souhaiteraient que les réunions se tiennent le jeudi et le vendredi.

Liane proposera d'autres dates en tenant compte des journées pédagogiques.

Suivi CE mars 2011

Les dirigeants devront fournir d'ici le 11 mars, le calendrier scolaire 2011-2012.

Suivi tous.

Renouvellement Bail ADFO

Liane présente le calendrier des réunions du CA et CE pour 2011-2012.

Colinda informe les membres que le bail avec le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est a été renouvelé pour 5 ans avec la possibilité de renouveler pour deux périodes de cinq ans.

Suivi recrutement direction générale

Colinda informe les membres que les entrevues auront lieu le 5 mars 2011.

Fonds de perfectionnement pour les régions

Colinda présente le formulaire de demande de subvention et les lignes directrices pour le fonds de développement professionnel des membres d'une association régionale. On apporte certaines corrections au document et certains points devront être vérifiés avec Serge à son retour. Une fois le tout clarifié, une lettre explicative sera retournée aux régions; on apportera l'attention sur les dates à respecter.

Afin d'aider les régions à identifier le genre d'activités qui pourraient être soumises, les membres demandent que les activités soumises soient partagées entre les régions. Pour ce faire, on pourrait écrire un article dans la revue Connexion Direction à cet effet.

Sur proposition dûment faite par **SÉBASTIEN VILLENEUVE**, appuyée par **JACQUES HÉROUX**, il est résolu unanimement d'adopter le formulaire de demande de subvention pour le fonds de développement professionnel des membres d'une association régionale et ses lignes directrices avec les modifications proposées.

Suivi Liane

POLITIQUE ADMINISTRATIVE 1.1. REMBOURSEMENT DES FRAIS ENGAGÉS PERSONNEL ET ADMINISTRATEURS

On constate que sur le formulaire de réclamation il est indiqué que toute personne fournissant une réclamation doit fournir les reçus pour ses repas. Par contre, dans la politique 1.1 Remboursement des frais engagés – personnel et administration, il n'est pas stipulé que la personne doit fournir les reçus de repas.

Liane explique que nous suivons la politique du Ministère. De plus, en septembre dernier, en plus d'augmenter les sommes alloués pour les repas, nous avons ajouté à notre politique 1.1 que nous ne remboursons pas les boissons alcoolisées. En demandant les reçus, nous pouvons justifier le remboursement et vérifier si la facture comprend une consommation alcoolisée.

Certains conseils scolaires fonctionnent avec une indemnité quotidienne et d'autres avec des montants fixes avec reçus obligatoires.

On apportera ce point à la réunion du CE au mois de mars.

Suivi CE

PROGRAMME DE CONSEILS PROFESSIONNELS ET DE SOUTIEN JURIDIQUE

Liane informe les membres que durant l'absence de Serge, elle gère les appels pour le programme conjointement avec notre avocate de OPC, Collette Dowhaniuck et s'assure que les suivis sont faits.

Formation du 16 février « Gains mutuels » et mise à jour du dossier NPP 152

Colinda fait un tour de table pour la formation sur les gains mutuels :

- Aurait aimé que la formation soit axée d'avantage sur la réalité du système scolaire.

Elle fait également un tour de table sur le dossier NPP 152

Plusieurs conseils n'ont pas encore eu leur rencontre.

Colinda informe les membres que les trois associations ont envoyé au MÉO la question suivante : Qu'arrivera-t-il si les conseils ne se conforment pas à la NPP 152? Le MÉO n'a pas encore répondu.

Colinda fait un rappel de ne pas signer les ententes avant que l'ADFO provinciale les ait fait vérifier par les avocats dans le dossier. Nous devons nous assurer que toutes les ententes sont conformes à la NPP 152.

COMMUNICATIONS

Revue Connexion/Direction

Colinda fait un tour quant au nouveau format de la revue Connexion/Direction. Tous approuvent le nouveau format.

Colinda rappelle aux membres de nous aviser des noms des retraités et que la date de tombée pour les articles est le 25 février. Pour la dernière revue qui paraîtra en juin, la date de tombée est le 30 avril prochain.

COLLOQUE

Congrès International des directions d'école du 15 au 18 août 2011

Colinda informe les membres que Diane Pacom sera notre conférencière pour la partie francophone du Congrès International.

Voici une courte biographie :

Diane est sociologue et professeure à l'Université d'Ottawa depuis 1978. Spécialiste de la sociologie, de la culture et des théories sociologiques contemporaines, ses intérêts de recherche regroupent tout ce qui concerne la jeunesse contemporaine et les valeurs culturelles actuelles. Elle s'intéresse entre autres aux malentendus et aux conflits intergénérationnels et culturels ainsi qu'à la façon de les remédier en tenant compte du bagage culturel de chacun.

Sa conférence prévue le 16 août sera suivie d'un cocktail. Lors de votre choix d'atelier, vous devrez choisir sa conférence si vous voulez y assister. Le choix des ateliers et conférences sera disponible en mars prochain sur le site de ICP. Pour ceux qui sont déjà inscrits, vous recevrez un courriel de ICP d'aller faire vos choix.

AGA

a) Suivis

Ce point a été traité au début de la réunion au point 4.3 de l'ordre du jour.

INCIDENCE : ARRIVÉE DE LUC CARRIER, LE JEUDI 24 FÉVRIER À 9 H

FORMATION

Aucune formation en cours pour le moment.

AFFAIRES DIVERSES

Rapport d'activités de la présidente

Les membres prennent connaissance du rapport de Colinda. Ce document sera mis en annexe au procès-verbal.

Incorporation d'une société visant l'accroissement de la capacité du leadership des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes.

Colinda rappelle aux membres que lors de l'Assemblée générale annuelle en octobre dernier, Serge avait expliqué aux membres de l'Assemblée que nous regardions la possibilité de créer une fondation qui servirait à aider les directions dans leur développement professionnel.

Après vérification, on nous a informés que les fonds d'une fondation sont accessibles à tous pourvu que ce soit dans le domaine de l'éducation (pour le genre de fondation que nous voulions créer). Nous avons vite réalisé que ce n'était pas ce que nous voulions.

Nous avons consulté nos avocats et ceux-ci nous ont confirmé que la seule façon d'avoir des fonds destinés aux membres pour l'accroissement de la capacité du leadership, c'est en créant une société à cet effet.

Nous avons donc entamé les procédures et le dossier est au stade de l'incorporation.

À titre indicatif, cette société est un organisme sous la bannière de l'Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO) et vise à accorder des bourses d'études à des directions et directions adjointes des écoles de langue française en Ontario qui souhaitent poursuivre des études complémentaires en matière de leadership liées au domaine de l'éducation, que cela soit dans des institutions canadiennes ou étrangères. Un regroupement de directions ou de directions adjointes pourrait également soumettre une demande.

Dès que l'incorporation est terminée, nous informerons les membres à ce sujet ainsi que la procédure pour obtenir des fonds.

OQRE

- Elle a à vérifier le guide caractéristique de niveaux de rendement destiné aux enseignants;
- Elle demandera une clarification quant aux lignes directrices lors d'un cas d'infraction lors de sa rencontre prévue à la fin mars;

PAJE

Colinda fait une mise à jour du dossier PAJE :

- Le MÉO a annoncé la permission de garder les tierces parties;
- Dans le dossier PAJE, il y a deux groupes de rencontre : le groupe de travail sur l'apprentissage des jeunes enfants – affaires francophone et le groupe consultatif PAJE (francophones et anglophones);
- Le groupe consultatif PAJE s'est réuni le 10 février. Ils ont discuté en petit groupe de :
 - Programmes de jour prolongés;
 - Immobilisations et équipements;
 - Rétroaction sur les modifications législatives et règlements proposés.
- L'Institut de leadership en éducation (ILE) avait commencé à développer une formation pour les directions et les directions adjointes pour la gestion du dossier PAJE, mais ils ont dû cesser, car la division PAJE au MÉO veut prendre en charge cette formation. Donc, L'ILE leur a remis tout ce qui avait été fait dans le dossier de formation et ceux-ci vont continuer le développement;
- Avons besoin de clarifier :
 - les rôles entre les enseignants et les éducatrices;
 - la coplanification;
 - l'inquiétude face à la fermeture des garderies;
 - le nombre de personnes responsables des enfants;
 - le nombre d'élèves dans les salles de classe;
 - la création de deux classes de garderie;
 - la marge de manœuvre avec les conseils anglophones dans leurs offres de service;
- prochaine réunion du comité PAJE francophone : 3 mars prochain.

LEADERSHIP CULTUREL

Colinda fait un tour de table, afin de connaître l'opinion de chacun sur le leadership culturel et vérifier si un guide d'autoévaluation et un guide d'appui pour les CAP seraient des atouts.

- Un guide d'autoévaluation et d'appui pour les CAP serait des atouts.

**COMPTE-RENDU D'UNE RÉUNION FARE ET DESTINATION RÉUSSITE,
VOLET II**

Les membres ont pris connaissance du compte rendu et celui-ci sera mis en annexe au procès verbal.

Annexe 3

2010-11/023 Date et endroit de la prochaine assemblée et clôture de la séance

En terminant cette rencontre, Normand tient à remercier tous les membres pour leur appui ton au long de son mandat de deux ans.

Sur proposition dûment faite par **SÉBASTIEN VILLENEUVE**, appuyée par **CAROLINE SCOTT**, il est résolu unanimement que la séance soit levée à 11 h 35.

Président

Secrétaire trésorier